

Réf. FG-001-010-11

ASSEMBLEE GENERALE DEBUT SAISON

Chers amis sportifs,

Comme on vous l'avait annoncé en fin de saison, les championnats ont été créés pour la saison 2010/2011 par la CTD.

Il faut se rendre à l'évidence que certains clubs ne nous croyez pas sur la mise en place de l'Inter-district à voir les engagements des équipes jeunes cette saison !!! Tous districts confondus.

Il y a encore des équipes jeunes du Calaisis qui sont parties dans l'autre fédération, mais il n'a pas que cela, dans les championnats féminines, on s'aperçoit que les effectifs diminuent, le basket pour nos jeunes filles n'est plus un sport qui passionne. Exemple, la catégorie 16/18 ans a disparue et la catégorie 13/15 ans est en difficulté.

En masculins, nous avons toutes les catégories représentés.

Nous perdons deux clubs cette saison : Briand et Ardres

Nous avons en féminines 6 équipes séniors et 15 équipes en jeunes, nous sommes à -3 équipes par rapport à la saison dernière (-3 en séniors fém.).

En masculin, nous avons 21 équipes séniors et 18 équipes en jeunes, nous sommes à - 5 équipes par rapport à la saison dernière (- 5 en jeunes).

Soit 60 équipes pour cette saison pour 68 la saison dernière.

COMMISSION DE DISTRICT

Membres : Yolande LEROUX – Karine MAZZOLA - Corinne MULARD – Jacques DESMET – Fabrice GOUVERNEUR - Jean-Pierre GOUVERNEUR – Eric SEUX – Didier TROLET - Isabelle FOURNIER – José CREBOUW - Anita LEROUX - Maureen LEROUX.

Actions dans la saison 2010/2011

- Championnats départementaux (Calendriers – Planning – Homologation)
- Championnats district (Calendriers – Planning – Homologation)
- Coupes départementales – Coupe district adulte et jeune
- Arbitrage (Désignation – Suivi)
- Recyclage des Arbitres obligatoire
- Officiels de table (Formation à confirmer)
- Suivi des forfaits, FT et FD
- Classements à partir de 2 personnes différentes
- 10 demi-journées de baby basket
- Critérium Jeunes à confirmer
- Critérium Baby
- Rassemblement de Baby Départemental qui sera organisé par le Calaisis
- Représentation de nos Babys à la maison de retraite « la Roselière »
- Représentation à la CTD
- Représentation à la CTR

REPARTITION DES TACHES DES MEMBRES DE LA COMMISSION

- Président : Fabrice GOUVERNEUR
- Vice-président : Didier TROLET
- Trésorier : Jacques DESMET
- Secrétariat Administratif et Technique : Isabelle FOURNIER
- Homologation des licences et réception des feuilles de match : Didier TROLET
- Gestion des Techniques, Disqualifiantes, forfaits (district et dépt) : Karine MAZZOLA
- Homologation en départemental : Karine MAZZOLA
- Gestion des pénalités : chaque homologateur
- Homologation des équipes Séniors Fém. et Masc. en district : Maureen LEROUX

- Homologation équipes de 6/7 ans à 16/18 ans Féminines : Anita LEROUX
- Homologation équipes 6/7 ans à 16/18 ans Masculines : Eric SEUX
- Contrôles des Classements District : Didier TROLET et Fabrice GOUVERNEUR
- Responsable sélections Jeunes : Didier TROLET
- Responsable calendriers district : Fabrice GOUVERNEUR.
- Responsable du calendrier Baby : Fabrice GOUVERNEUR
- Responsable calendriers départementaux : Jean-Pierre GOUVERNEUR.
- Gestion tournois des clubs : La Commission
- Superviseur des arbitres : José CREBOUW
- Responsables de la formation : Corinne MULARD et Fabrice GOUVERNEUR aidés de José CREBOUW et d'Isabelle FOURNIER pour la partie technique
- Responsable Coupes de district adultes et jeunes : Yolande LEROUX
- Responsable Coupes départementales : JP. GOUVERNEUR
- Désignation arbitrage : Corinne MULARD - Isabelle FOURNIER (administratif)
- Responsable sites Internet : Aide extérieure : Anne GOUVERNEUR
- Membres CTD : Jean-Pierre GOUVERNEUR, Fabrice GOUVERNEUR et José CREBOUW
- Membres CTR : Jean-Pierre GOUVERNEUR et Fabrice GOUVERNEUR

ENGAGEMENT EQUIPE HORS CHAMPIONNAT

Rappel : Il est toujours possible d'engager des équipes hors classement, sachant que :

- L'engagement d'une équipe hors classement est de 45 €
- L'engagement d'une équipe hors classement est gratuite pour une équipe jeunes, jusqu'au 27 Sept après cette date, le hors classement sera de 45 €
- Vous devez fournir le motif de l'engagement hors championnat,
- La commission étudiera le motif du hors classement et donnera son aval ou non car à cette date les championnats sont créés et il ne faudrait pas refaire les mêmes erreurs que la saison dernière
- Vous ne pouvez faire participer dans une catégorie inférieure que des joueurs (ses) 1ère année de la catégorie immédiatement supérieure et en nombre très limité (2)
- Si 2 joueurs maxi sont autorisés sur la feuille de match, un seul doit être sur le terrain.
- Une équipe composée de 1 garçon et « n » filles engagée en féminin est HC à condition que le garçon soit de la même catégorie d'âge ou de catégorie inférieure avec surclassement.
- l'équipe hors championnat sera soumise aux mêmes exigences et mêmes sanctions que les autres (forfaits, etc...)
- vous devez respecter les exigences médicales.
- Comptabilisation dans le classement : Une équipe Hors classement marque les points comme une équipe normale (1 point match perdu, 2 points match nul, 3 points match gagné). Toute équipe qui joue contre une équipe HC marque 3 points (match perdu, nul ou gagné). En fin de championnat, l'équipe HC ne peut en aucun cas participer à une demi-finale ou finale.

Championnats Séniors Masculins

1^{ère} phase dans chaque district :

- Boulonnais (dont 3 Audomarois) : 15 équipes – 1 Poule de 8 et 1 poule de 7
- Terrien : 7 équipes + Nord
- Calais (dont 1 Audomarois) : 21 équipes – 3 poules de 7

Pour le Calais, 1^{er} journée le 8 et 9 Octobre

- 1^{ère} phase de 7 journées puis classement, à la suite du classement 6 journées complémentaires, Responsable Fabrice GOUVERNEUR
- Entre le 1^{er} de chaque poule en match Aller et Retour pour la Région
- Entre les 2^{ème} de chaque poule: en match Aller et Retour pour l'Exc. Dépt
- Entre les 3^{ème} de chaque poule: en match Aller et Retour pour Prom Dépt
- A la suite des ces 6 journées vient la 2^{ème} phase : Régionale et Départementale, Responsable Jean-Pierre GOUVERNEUR
- En Région Masc : 3 Terrien/Nord et 3 Calais
- En Exc Dép Masc : 3 Boulonnais et 3 Calais
- En Prom Dép Masc : 3 Boulonnais et 3 Calais

- Pour les 12 équipes qui vont donc participer au championnat District, Responsable Fabrice GOUVERNEUR, il y aura donc :
 - Une poule Honneur de 6 équipes soit 10 journées en Aller/Retour « les matchs de la 1^{ère} Phase ne seront pas comptabilisés »
 - Et une poule Série de 6 équipes, soit 10 journées en Aller/Retour « les matchs de la 1^{ère} Phase ne seront pas comptabilisés »

En 16/18 ans Masc. championnat Inter-district

- Il y aura 4 équipes du Terrien, 2 équipes du Nord ,1 équipe de l'Audomarois ,1 équipe du Boulogne et 2 équipes de Calais soit un championnat de 18 journées
- BARLIN BAPAUME R.C.A? ROUBAIX, AUBY, HESDIN, MICHELET, PT COURGAIN, OSTROHOVE
- Responsable de ce championnat : François GOLABEK
- Le champion du district sera l'équipe la mieux placée sauf si l'écart de points au classement est ≤ 2 , il y aura un match sur terrain neutre

En 13/15 ans Masc. championnat Inter-district 1^{er} journée le 16 et 17 Octobre

- Il y aura 3 équipes du Boulonnais, 4 du Calaisis et 1 dans l'audomarois soit 14 journées
- Les clubs sont Neufchâtel, Europale, Bt de Wimereux, Lumbres Michelet, Andres, Pt Courgain et Blériot
- Le champion du district sera l'équipe la mieux placée sauf si l'écart de points au classement est ≤ 2 , il y aura un match sur terrain neutre
- Responsable de ce championnat : Fabrice GOUVERNEUR

En 10/12 ans Masc. championnat Inter-district 1^{er} journée le 16 et 17 Octobre

- Il y aura 5 équipes du Calaisis, 3 équipes de l'Audomarois et 2 équipes du Boulonnais soit 18 journées en match Aller/Retour,
- Le champion du district sera l'équipe la mieux placée dans la poule majeure sauf si l'écart de points au classement est ≤ 2 , il y aura un match sur terrain neutre
- Les clubs sont : Fruges, Lumbres, Wizernes, Samer, Desvres, Michelet, Andres, Pt Courgain 1 et 2, Blériot
- Responsable de ce championnat : Fabrice GOUVERNEUR

En 08/09 ans Masc. championnat district (voir avec les clubs) 1^{er} journée le 16 et 17 Octobre

- Il y a 4 équipes du Calaisis 1^{ère} phase, 2 Allers et 1 Retour « pour le titre du Calaisis » puis classement « soit 9 journées », à la suite du classement : le 1^{er} et 2^e avec le 1^{er} et 2^e en Fém. pour un challenge en Aller/Retour soit 6 journées ce qui équivaut à 15 journées
- Ou bien une poule de 8 (4 masculins et 4 Féminins) soit 14 journées en Aller/Retour
- Réponse des clubs : 1^{ère} solution

En 06/07 ans Masc. championnat district(Voir avec les clubs)

- Il y a 3 équipes du Calaisis 1^{ère} phase, 2 Allers et 2 Retours « pour le titre du Calaisis » puis classement « soit 8 journées », à la suite du classement, on intègre les féminines pour un challenge
- Réponse des clubs : Faire un championnat avec les 6/7 ans Fém. et en fin de saison faire un championnat tristement masculin pour le titre de district

Championnats Séniors Féminins

1^{ère} phase dans chaque district :

- Boulonnais/Audomarois: 12 équipes
- Terrien : + Nord ?
- Calaisis 6 équipes – 1 poules de 6
- 1^{ère} phase de 10 journées Aller /Retour, puis classement,
- Responsable Fabrice Gouverneur
- En Exc Dép Masc : 3 Boulonnais / 3 du Calaisis
- En Prom Dép Masc : 3 Boulonnais / 3 Calaisis
- 2^{ème} Phase : responsable Jean-Pierre GOUVERNEUR

En 16/18 ans Fém. pas de championnats

En 13/15 ans Fém. championnat Inter-district 1^{er} journée le 16 et 17 Octobre

- Il y a 4 équipes, une dans l'Audomarois (LUMBRES) et 3 dans le Calaisis (MICHELET, Pt COURGAIN et ANDRES HC) 2 allers et 2 retours soit 12 journées, j'attends une réponse du Nord pour possibilité en 2^{ème} phase avec leurs équipes mixtes
- Le champion du district sera l'équipe la mieux placée sauf si l'écart de points au classement est ≤ 2 , il y aura un match sur terrain neutre
- Responsable de ce championnat : Fabrice GOUVERNEUR

En 10/12 ans Fém. championnat Inter-district

- Il y a 10 équipes, une dans l'Audomarois 3 dans le Boulonnais et 6 dans le Calaisis
- Les clubs sont Marquise, Ferques, Desvres, Michelet 1, Andres, Michelet 2, Pt Courgain, Blériot 1 / 2 et Fruges
- Un championnat de 18 journées
- Le champion du district sera l'équipe la mieux placée sauf si l'écart de points au classement est ≤ 2 , il y aura un match sur terrain neutre
- Responsable de ce championnat Fabrice GOUVERNEUR

En 08/09 ans Fém. championnat district (voir avec les clubs)

- Il y a 4 équipes du Calaisis : 1^{ère} phase, 2 Allers et 1 Retour « pour le titre du Calaisis » puis classement « soit 9 journées », à la suite du classement : le 1^{er} et 2^e avec le 1^{er} et 2^e en Masc. pour un challenge en Aller /Retour soit 6 journées, ce qui équivaut à 15 journées,
- Ou bien une poule de 8 (4 Féminins et 4 masculins) soit 14 journées en Aller : Retour
- Responsable de ce championnat Fabrice GOUVERNEUR
- Réponse des clubs : 1^{ère} solution

En 06/07 ans Fém. championnat district

- Il y a 3 équipes du Calaisis 1^{ère} phase, 2 Aller et 2 Retour « pour le titre du Calaisis » puis classement « soit 8 journées », à la suite du classement, on intègre les Masculins pour un challenge
- Réponse des clubs : Faire un championnat avec les 6/7 ans Masc et en fin de saison faire un championnat strictement masculin pour le titre de district
- Les membres de la CTD nous demandent d'essayer cette saison, «Nous serions pilote » les matchs de 6/7 ans en 4/4, (avis des clubs concernés, Michelet, Petit Courgain, Blériot, et Andres), pour une éventualité dans les saisons avenir si cela est positive, de mettre en application dans les catégories jeunes (6/7 ,8/9 et pourquoi pas en 10/12 ans)
- Réponse des clubs : **les clubs ont refusés** « trop tard »
- Pour votre information, sur le Boulonnais et l'Audomarois, l'arbitrage dans les catégories de 13/15 ans à 10/12 ans seront normalement « arbitre club » sauf si une équipe du Boulonnais et de l'Audomarois demande un arbitre officiel, l'homologateur mettra un arbitre officiel
- En fin de saison, il sera possible avec l'Audomarois, voir le Boulonnais, de faire un plateau en 8/9 Masc. et Fém. mélangé, et voir éventuellement en 6/7 ans sur le Calaisis

AFFILIATIONS

Chaque club doit être affilié à la FOL et UFOLEP (Angres) avec les imprimés de réaffiliation ou d'affiliation.

LICENCES

Les responsables de la section sportive (Responsable d'activité - Trésorier et Secrétaire) doivent posséder une licence UFOLEP pour la saison 10/11 :

- Compétition si celui-ci participe à des rencontres sportives,
- Dirigeant s'il ne participe pas à des rencontres sportives

Dépôt des licences à homologuer jusqu'à Mardi chez Didier TROLET, 92bis rue du Vauxhall à Calais, pour être récupérées le vendredi de 17H30 à 18H30 chez l'homologateur. Fournir lors de la 1ère homologation de licences, **une photocopie de la facture d'affiliation du club.**

Les joueurs et managers doivent posséder une licence homologuée avant la 1^{ère} rencontre. Toute licence déposée (en cours d'homologation) débouchera sur une amende.

Les arbitres doivent avoir une licence homologuée dès la 1ère convocation.

Lors du renouvellement des licences, Vous devez joindre obligatoirement la licence définitive de la saison 09/10 avec photo ; En cas de non présentation de la licence de la saison dernière : Obligation de joindre une photo.

N'utiliser que des PHOTOS RECENTES.

MEDECIN DU SPORT :

Depuis le 17 Septembre le Docteur Pichon est arrêté donc pour cette saison si vous avez besoin d'un médecin du sport, vous pouvez prendre les médecins dans le Calaisis qui sont déclaré médecin du sport, pour tout renseignement prendre contact avec Fabrice ou Didier pour la liste des médecins

ARBITRAGE

Les arbitres ont reçu une fiche d'engagement. Sinon, utiliser l'imprimé que vous avez eu dans le dossier.

Chaque arbitre devra transmettre avec son engagement un relevé identité bancaire.

Le nombre d'arbitres pour un match pourra être modifié par le désignateur en fonction de la rencontre sans prendre avis des clubs.

La commission a décidé de mettre un arbitrage officiel dans les catégories 6/7 ans - 8/9 ans et 10/12 ans, mais il faudra que le(es) match(s) soient programmés à 14h00 ou 15h15 ou à 16h30 pour ces 3 catégories.

Le Tarif de base : sera de 12,50€ + les frais kilométriques

La commission a décidé de donner le droit **si besoin est « Au responsable des arbitres »** de convoquer un arbitre du même club que *L'équipe participante en (6/7-8/9-10/12-13/15-16/18 ans), en arbitrage simple.*

En séniors, même possibilité, mais en double avec un arbitre qui n'a aucune appartenance aux 2 équipes ou appartenance à l'équipe adverse. ***Cela doit rester sur des matchs strictement districts.***

Il sera fait un point avec les clubs à l'AG de milieu de saison sur ces deux sujets.

Chaque arbitre sera supervisé au moins une fois cette saison par notre superviseur Mr José CREBOUW.

FEUILLES DE MATCHES

Si la rencontre n'a pas lieu suite à un forfait, la feuille de match doit être établie avec la mention du " Forfait ".

Les feuilles de match doivent être correctement remplies (catégories, sexe, date, heure, salle)

Mettre en ordre numérique croissant le numéro de maillot des joueurs et joueuses.

Aidez nous en mentionnant les prénoms des joueurs (ses) en toutes lettres.

Les feuilles de matches doivent être déposées au plus tard le LUNDI suivant la rencontre ou envoyée (cachet de la poste du Lundi faisant foi) chez **Didier TROLET, 92 bis, rue du Vauxhall Calais.**

PLANNING DES SALLES

Clubs extérieurs à Calais :

- Vous deviez me fournir l'occupation de votre salle pour le 17 Septembre, si celle-ci est occupée par des activités autres que le basket UFOLEP. J'attends encore quelques clubs (Frethun, Coquelles, Andres)
- Fournir la planification des matches UFOLEP, quelques jours après la diffusion des calendriers généraux.
- Dès que la 1^{ère} sortie des calendriers généraux, nous fournirons un exemplaire aux clubs qui ont en principe des difficultés de planification.

CLUBS A DOUBLE AFFILIATION

Pour tous les clubs à double affiliation :

- Fournir le calendrier FF de chaque équipe dans les catégories identiques FFBB et UFOLEP.
- Fournir la liste des 7 joueurs brûlés adultes de chaque équipe FF. Les joueurs non brûlés ne peuvent jouer en UFOLEP qu'au sein de l'équipe 1^{ère} UFOLEP.
- Si une rencontre UFOLEP ne peut se dérouler à cause d'une rencontre FF non prévue à l'avance, le match UFOLEP sera perdu par forfait.
- Fournir la photocopie des 3 premières feuilles de match FF.

REPORT DE MATCH

Les clubs doivent respecter la procédure officielle de report avec l'accord de l'autre équipe.

Les reports des matches de district sont adressés au responsable des calendriers de district

- Fabrice GOUVERNEUR.

Les reports des matches départementaux sont adressés au responsable des calendriers départementaux

- Jean-Pierre GOUVERNEUR.

Le délai de 7 jours reste impératif pour le district.

Montant d'un report : 15€

15€ + Tarif de base arbitrage avec accord du club adverse si le report est demandé trop tard J 3-

Pour tous les reports, utiliser l'imprimé **1300-1**

TROPHEE JEAN-PIERRE GOUVERNEUR

Trophée JP GOUVERNEUR : « Même formule que la saison dernière. »

Il sera attribué selon les mêmes critères que la saison dernière, mais il faudra revoir la manière du pointage « les clubs » comme l'avait expliqué Jean Pierre à notre AG de fin de saison

COUPES DISTRICT

Les coupes sont réglementées - Voir règlement particulier pour chaque coupe. Consulter le Président pour renseignement.

Rappel : aucune licence provisoire ne sera **prise en compte** pour les ½ et finales jeunes sauf celle de moins de deux mois.

- Même formule que la saison dernière pour les Jeunes
- Même formule que la saison dernière pour les Adultes nous avons 16 équipes masculines engagés, et 5 équipes féminines

COUPES DEPARTEMENTALES

Pour les seniors, la coupe est toujours obligatoire. L'engagement des équipes seniors est gratuit pour les clubs, le district prendra en charge les frais au niveau de la CTD.

Pour les 16/18 ans Masc., et les 13/15 ans Fém. et Masc., L'engagement des équipes jeunes est encore gratuit pour les clubs cette saison **Jean-Pierre va refaire une relance sur les engagements jeunes**

FORFAIT

Rappel : Le montant des frais d'arbitrage payé par l'équipe présente doit être marqué au dos de la feuille de marque. Le montant sera par la suite réclamé à l'équipe forfait par le bureau de district.

Si aucune information n'a été faite au dos de la feuille, soit nous ne réclamerons rien, soit nous réclamons le tarif arbitral de base.

Frais kilométriques : 0,35 € par km et par voiture.

RASSEMBLEMENTS

1a - Comme la saison dernière il y aura environ dix demi-journées le samedi après midi ou le dimanche selon la disponibilité des salles.

ET pour clôturer la saison, nous irons à la maison de la Roselière soit le 4/5 juin ou le 11/12 juin 2011

1b - Vu le nombre de demi-journée de baby la commission a décidée pour cette saison d'annuler « les 2 rassemblements, officiel »

Pas de compétition pour les participants aux rassemblements.

1c - le rassemblement départemental qui sera organisé par le district du Calaisis sur le Samedi ou le Dimanche de Pâques

RAPPEL DES REGLES BABY

Licence Compétition R2 pour les babys nés (es) en 2005 participants à la compétition avec les 6/7 ans. Pas de surclassement nécessaire

Le baby né(e) en 2004 ***pratiquant avec les 6/7 ans conserve son appellation « Baby basket »***

Licence Loisir R2 pour le baby né en 04 et 05/06 ne participant pas à la compétition.

Interdiction de jouer en championnat avec une licence Loisir.

Article 8 du règlement Départemental *Une équipe composée de 1 garçon et « n » filles engagée en féminin est HC.*

A condition que le garçon soit de la même catégorie d'âge, ou de catégorie inférieure avec surclassement.

AMENDES

Voir grille de Septembre 2009

CRITERIUM JEUNES ET BABY

C'est le club de MICHELET qui accueillera les critères (selon le nombre de participants) sous la responsabilité du district du Calaisis

FORMATION

Suivi des arbitres : le suivi sera fait par José CREBOUW aidé si besoin par Corinne MULARD, José et Corinne vont surtout épauler les 8 nouveaux jeunes arbitres

Marqueur et chronomètres formation prévue cette saison selon le nombre d'inscriptions.

Recyclage des Arbitres obligatoire

GESTION TOURNOIS CLUBS

Je vous rappelle, pour que la commission puisse envoyer un membre du District à la remise de vos récompenses, il vous est demandé de nous faire parvenir vos déclarations avant chaque 1^{er} lundi du mois pour que le district puisse traiter votre déclaration.

Rappel : La réalisation d'un tournoi est subordonnée à l'acceptation de la Commission de District du Calaisis, sous peine d'une amende.

Aucune manifestation ne sera acceptée pendant les manifestations organisées par la Commission de District du Calaisis sous peine Amende

Le mot de la fin : Ne crions pas trop vite victoire, mais nous pouvons être satisfait de notre travail, il est récompensé à la vue des championnats de cette saison, notre district à encore de belle année devant lui avec l'Inter-district. Ce qui nous ont vu déjà mort avez tords, je remercie les clubs et les membres du bureau qui continuent à nous faire confiance

Les membres de la commission et moi-même vous souhaitent une bonne saison 2010/2011

FABRICE GOUVERNEUR
Président du district Calaisis